

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX EN FORÊT

Numéro :

TF- - -

année - base - n° séquentiel

I – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom du projet		Numéro de projet
NOM DU PROMOTEUR		Personne-ressource
Adresse (n° civique, rue, ville, province, code postal)		
Numéro de téléphone (1)	Numéro de téléphone (2)	Numéro de télécopieur
NOM DU CONTRACTANT		Personne-ressource
Adresse (n° civique, rue, ville, province, code postal)		
Numéro de téléphone (1)	Numéro de téléphone (2)	Numéro de télécopieur

II – DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. NATURE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS		
a. Infrastructures ciblées <input type="checkbox"/> Lignes électriques <input type="checkbox"/> Poste <input type="checkbox"/> Barrage <input type="checkbox"/> Réseau routier <input type="checkbox"/> Chemin de fer <input type="checkbox"/> Bleuetière <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____		
b. Type de travaux <input type="checkbox"/> Déboisement <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/> Relevés <input type="checkbox"/> Travaux sylvicoles <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____		
2. ÉTENDUE ET LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX		
a. Localisation (annexez une carte géographique)		
b. Coordonnées GPS (ddmmcc) Longitude : _____ Latitude : _____		c. Superficie (ha) ou longueur (ha) _____
3. PÉRIODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX		
Date de début (aaaa-mm-jj)	Date de fin (aaaa-mm-jj)	Nombre de jours par semaine
_____	_____	_____
4. EFFECTIFS		
a. Nombre d'ouvriers _____ _____	b. Type et quantité de machinerie _____ _____	

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX EN FORÊT

5. MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉBRIS FORESTIERS

- Brûlage Enfouissement Déchiquetage Sans objet
 Autres (préciser) : _____

Si vous avez coché « Brûlage », poursuivez au point 6, sinon passez au point 7.

6. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU BRÛLAGE

a. Période de brûlage prévue : _____

b. Personnel

Quantité	Nom du responsable sur le site	N° téléphone d'urgence
----------	--------------------------------	------------------------

c. Équipement

Machinerie : _____

Outils manuels : _____

Matériel de suppression : _____

Autres (préciser) : _____

c. Type de brûlage

- En tas En andain Extensif Autres (préciser) : _____

d. Superficie du brûlage : _____

À la carte géographique demandée au point 2a, ajoutez le secteur de brûlage, les points d'eau et les valeurs à risque (ex. : bâtiment).

7. SIGNATURE DU REQUÉRANT

Nom en lettres moulées	Fonction	Organisme
Signature	Date	

À l'usage de la SOPFEU

La présente constitue l'autorisation d'effectuer lesdits travaux en conformité avec la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) et le Règlement sur la protection des forêts. L'article 192 de la LADTF stipule que : « Toute personne ou tout organisme qui exécute ou fait exécuter des travaux en forêt, sauf s'il s'agit d'activités d'aménagement forestier exercées dans le cadre d'un plan élaboré ou approuvé par le ministre, doit aviser l'organisme de protection exerçant ses activités sur le territoire concerné de son intention et obtenir de cet organisme, si ce dernier le juge à propos, un plan de protection. Les frais pour l'analyse relative à la nécessité d'obtenir un plan et, le cas échéant, ceux liés à sa préparation sont, lorsque l'exécution des travaux est planifiée à l'extérieur de la zone de protection intensive, assumés par la personne ou l'organisme qui exécute ou fait exécuter les travaux en forêt. Ce plan doit être soumis à l'approbation du ministre. Les coûts engendrés par les activités de surveillance qui y sont prévues sont assumés par la personne ou l'organisme qui exécute les travaux en forêt. »

Conditions obligatoires :

- Permis de brûlage requis Plan de protection requis Plan de brûlage à des fins sylvicoles requis Aucune

Cette autorisation peut être révoquée en tout temps durant l'exécution des travaux, si vous négligez ou refusez d'appliquer ou de faire appliquer par votre personnel la loi et le règlement précités. Cette autorisation ne constitue pas un permis de brûlage.

Signature de la SOPFEU

Nom en lettres moulées	Fonction
Signature	Date

Ce document doit être obligatoirement signé par la Société de protection des forêts contre le feu pour être valide.